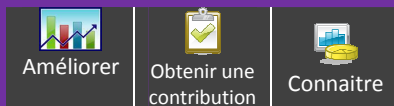


Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)



Qu'est-ce que c'est ?

Une **instance obligatoire** créée par une loi de 1992 et considérablement renforcée par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et mise en œuvre de manière **adaptée et enrichie par le Grand Lyon depuis lors**. Véritable instance de concertation, composée de 20 conseillers communautaires et 49 représentants associatifs, la CCSPL **produit des avis et des contributions pour améliorer la gestion des services publics** (eau, ordures ménagères, chauffage urbain, parcs de stationnement, équipements communautaires) en délégation de service public, et autres services publics délégués ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

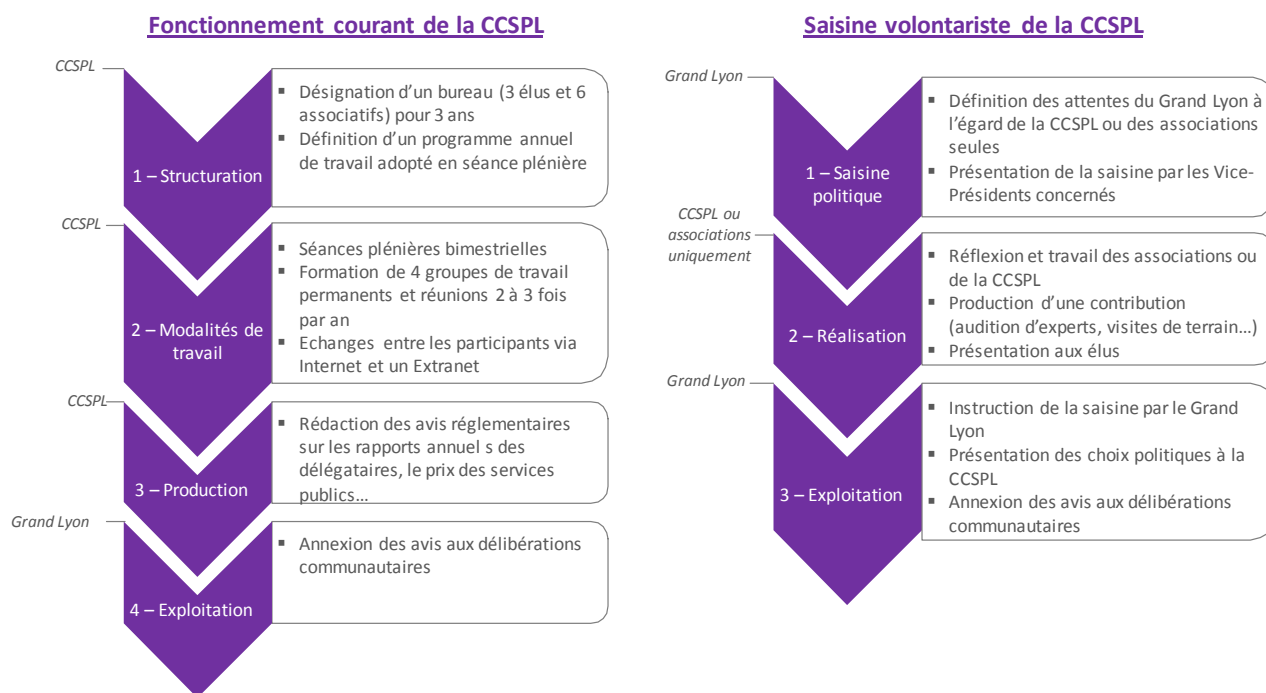
A quoi ça sert ?

- Améliorer la gestion et la qualité des services publics locaux
- Aider à la décision, alimenter la réflexion politique sur des enjeux à long terme
- Enrichir l'expertise technique et politique du Grand Lyon
- Elaborer une réflexion pluraliste et des propositions partagées sur les sujets concernés

Dans quels cas / à quel moment l'utiliser ?

La CCSPL est **consultée de manière obligatoire** avant que le Conseil de communauté ne se prononce dans le cadre de procédure juridique et de suivis d'activité (rapport annuel des délégataires, projet de mode de gestion déléguée ...). Toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux peut être inscrite à l'ordre du jour à la demande d'une majorité de ses membres. **La collectivité peut également lancer une saisine politique de manière volontariste.**

Comment ça se passe concrètement ?



Quelles sont les conditions de réussite ?

La CCSPL est une instance de concertation incluant des associations aux compétences variées et bénéficiant d'une animation proactive par la Mission Participation citoyenne. Pour en tirer le meilleur parti, deux points sont essentiels : la solliciter sur des **enjeux forts** et prévoir un **temps long** pour obtenir une contribution constructive.